



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 19

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 6 Mai

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINCIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK MAZZER

date de la convocation du Conseil Municipal : 30/04/2026

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI – NELLY BERNIER – ~~ROMUALD DELCOURT~~ – JULIE CHIARADIA – GUILLAUME BOULBIN – ~~ISABELLE ANDREAZZA~~ – MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL – SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – ~~EMILIE RIVIERE~~ – CYRIL CABIAC – SABINE BARRE – JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – MARINA LIM – ~~GUILLAUME DEMIAUTTE~~ – ~~PASCAL DE SERMET~~ – ~~FABIENNE VASSALLO~~ – ~~CLAUDE DULIN~~ – ~~MAGALIE CAMINADE~~

ABSENTS : CLAUDE DULIN – PASCAL DE SERMET – MAGALIE CAMINADE – FABIENNE VASSALLO

PROCURATION :

M. DELCOURT AYANT DONNE POUVOIR A MME CHIARADIA
MME ANDREAZZA AYANT DONNE POUVOIR A MME BARRE
MME RIVIERE AYANT DONNE POUVOIR A M. MAZZER
M. DEMIAUTTE AYANT DONNE POUVOIR A M. BOULBIN

OBJET

**Désignation du
correspondant
Sécurité Routière**

Madame Nathalie GALLO a été élue secrétaire,

Madame NAY BEN AMOR rappelle que la sécurité routière constitue un enjeu majeur pour les collectivités locales. Les communes jouent un rôle essentiel dans :

- La prévention des accidents,
- L'aménagement de l'espace public,
- La sensibilisation des usagers,
- La coordination avec les services de l'État et les partenaires institutionnels.

Afin de renforcer cette action, l'État a mis en place un réseau national de correspondants sécurité routière au sein des communes. Le correspondant agit comme interlocuteur privilégié entre la collectivité, la préfecture et les acteurs locaux (gendarmerie, police municipale, associations, établissements scolaires...).

Le correspondant sécurité routière a pour missions principales :

- Participer à l'élaboration et au suivi des actions locales de sécurité routière, en lien avec la préfecture.
- Relayer les campagnes nationales (alcool, vitesse, distracteurs, port de la ceinture...).
- Contribuer à l'analyse des problématiques locales : zones accidentogènes, cheminements piétons, abords des écoles, stationnement.
- Proposer des actions de prévention auprès des habitants, des jeunes, des seniors, des associations.
- Assurer une veille sur les dispositifs, financements et appels à projets.
- Participer aux réunions organisées par la préfecture ou les services de l'État.

Il ne s'agit pas d'une fonction exécutive ou coercitive, mais d'un rôle de coordination, d'animation et de conseil.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de désigner Monsieur Mehdi GASMI comme correspondant Sécurité Routière

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

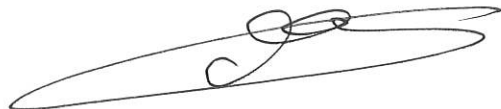
En mairie, le 6 mai 2026

La secrétaire



Nathalie GALLO

Le Maire



Patrick MAZZER